

Conditions générales de séjour en chambres d'hôtes et gîtes

▪ **DUREE DU SEJOUR**

Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le contrat.

Aucune modification (nature, surcharge,...) ne sera acceptée dans la rédaction du contrat sans l'accord des deux parties.

▪ **VALIDATION D'UNE RESERVATION**

Les séjours d'un montant supérieur à 100 € sont garantis uniquement par la réception d'un acompte et déductible de la facture à votre arrivée. Les acomptes sont encaissés à réception.

L'acompte demandé est de 30 % du prix total du séjour à régler par chèque bancaire à l'ordre de « le Rivage » et à envoyer à Camping Le Rivage – rue Hottières – 76111 YPORT.

C'est à partir de la réception de l'acompte que votre réservation sera ferme. Le versement de l'acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales de séjour.

▪ **CONDITIONS D'ANNULATION**

Toute annulation doit être notifiée par lettre, fax, mail ou téléphone.

Annulation avant le début du séjour :

- Si l'annulation intervient plus de 24 h avant le début du séjour : l'acompte reste acquis au propriétaire
- Si l'annulation intervient moins de 24 h avant le début du séjour : l'acompte reste acquis au propriétaire
- Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu de début du séjour : le présent contrat devient nul de plein droit et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire.
- En cas de séjour écourté : le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire sauf cas de force majeure

En cas d'annulation du fait de la direction, l'acompte est restitué intégralement.

▪ **HEURE D'ARRIVEE ET DE DEPART**

Le client doit se présenter le jour précisé de la réservation et aux heures mentionnées ci-dessous.

Les chambres sont disponibles à partir de 15h. Prévenir en cas d'arrivée après 19 heures.

L'heure de départ des chambres et gîtes doit se faire avant 10 heures.

▪ **REGLEMENT DU SOLDE DE L'HEBERGEMENT**

Le solde du séjour sera à régler la veille du départ.

▪ **LES ANIMAUX DE COMPAGNIE**

Les animaux ne sont pas acceptés dans les locations sauf accord lors de la réservation. Dans ce cas, le locataire veillera à la propreté et au calme de son animal. Aucun animal ne devra rester seul dans le logement. Les animaux dans l'enceinte du terrain devront être tenus en laisse.